

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2022

Etaient présents : MM. Dominique DHUMEAUX, Philippe BERGUES (arrivée à 20h30), Maxime BARILLEAU, Aurélien AUBERT, Yoann BEREL, Jean-Claude CHAMPION, Jean-Luc LOUEDEC, Laurent NICOLLE, Mmes Christine BOUCHER, Emilie GERVAIS, Marion LE BLAY, Fanny MAUBOUSSIN, Jocelyne PAVY, Sidonie QUERVILLE

Excusée : Madame Yolande GUERIN

Date de convocation : 7 janvier 2022

Date de publication : 21 janvier 2022

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13 (14 à partir de 20h30)

Votants : 14

Secrétaire de séance : Emilie GERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

////////////////////////////////////

Ordre du jour

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance. Il propose de rajouter 1 point à l'ordre du jour : autoriser le maire à signer un avenant au contrat de service avec l'entreprise CLEM (Mouv'N go)

////////////////////////////////////

Résultat de l'appel d'offre pour la restauration de la tour clocher de l'église de Fercé sur Sarthe (22.01)

Monsieur le Maire présente l'analyse de Monsieur François BENOIST Architecte DPLG.

Le marché se divise en 4 lots :

- Lot 1 : charpente – couverture
- Lot 2 : maçonnerie – pierre de taille
- Lot 3 : enduits
- Lot 4 : menuiseries

Au total, 8 entreprises ont déposé une offre. La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 1^{er} décembre, en présence de M. François BENOIST, architecte du projet pour ouvrir les plis.

A la suite des analyses le lot 4 est infructueux.

Après analyse des offres il nous est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Le Pôle métropolitain LE MANS SARTHE expérimente depuis quelques années le déploiement d'un service d'autopartage dénommé « Mouv'nGo » dans plusieurs Communes périurbaines et rurales dont celle de Fercé sur Sarthe. Le Pôle métropolitain a retenu la société CLEM', opérateur de plateforme d'autopartage de véhicules électriques, pour gérer ce service au nom des communes volontaires (gestion de la plateforme de réservation à l'échelle du Pôle métropolitain et supervision des bornes de recharge électrique). La société CLEM' perçoit notamment les recettes tirées des réservations payantes des véhicules qu'elle reverse ensuite aux communes, diminuées de frais de gestion.

La commune de LAIGNE EN BELIN a signé un contrat avec la Société CLEM' avec effet au 4 février 2019 puis un avenant n° 1 pour prolonger la durée du contrat d'un an, soit une échéance au 4 février 2022.

Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de la Commission Mouv'nGo le 11 janvier 2022 entre les communes, le pôle métropolitain LE MANS SARTHE et la société CLEM', nous avons reçu une proposition d'avenant n° 2 qui a pour but de :

- Détailler les prestations et leurs tarifs associés
- Modifier la durée du contrat (durée prolongée jusqu'au 31 décembre 2022)
- Remplacer l'abonnement usager par des frais de réservation

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire de signer l'avenant N°2 du contrat de service de la société CLEM.

////////////////////////////////////

Affaires diverses

- Passage du circuit cycliste « Sarthe-Pays de Loire » dans la commune le jeudi 7 avril à 12h20. l'organisation de la sécurité du parcours traversant la commune sera à réfléchir.
- Rappel de la réunion 1000 Cafés avec le conseil municipal le mardi 18 janvier à 18h15 (**Déplacé au 25 janvier**) dans la salle du conseil.
- Point sur les difficultés de recrutement d'un agent à temps partiel pour les activités périscolaire et sur la tension exercée par la pandémie sur l'organisation des services périscolaire et sur le personnel communal.
- Point sur l'organisation du secrétariat de mairie suite au départ en congé maternité de la secrétaire de Mairie.
- Information sur une demande de réalisation d'une station de distribution de carburant sur la commune
- Prochain conseil municipal : mercredi 23 février 2022 à 20 heures.

La séance est levée à 22h20.

////////////////////////////////////

Ce compte-rendu comporte les délibérations numérotées de 21.81 à 21.90.

Séance du conseil municipal du 12 janvier 2022

M. Dominique DHUMEAUX	M. Philippe BERGUES	Mme Marion LE BLAY	M. Maxime BARILLEAU
M. Aurélien AUBERT	M. Yoann BEREL	M. Jean-Claude CHAMPION	M. Jean-Luc LOUEDEC
M. Laurent NICOLLE	Mme Christine BOUCHER	Mme Emilie GERVAIS	Mme Yolande GUERIN
Mme Fanny MAUBOUSSIN	Mme Jocelyne PAVY	Mme Sidonie QUERVILLE	